

UIMM

PÔLE FORMATION
Franche-Comté

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

CQPM Préventeur santé, sécurité au travail et environnement



**Démarrage le 12 mars
2024**



12 jours



Besançon



Nous vous accompagnons dans votre démarche afin de vous permettre de répondre à l'obligation légale : désignation d'un chargé de prévention

OBJECTIS GLOBAUX :

A l'issue de la formation, les participants seront capable de :

- Identifier la situation initiale par rapport à l'attendu
- Analyser les écarts
- Définir un plan d'action
- Mesurer l'efficacité du plan d'action
- Identifier les exigences légales et règlementaires, ainsi que les préconisations applicables à l'entreprise
- Conduire des analyses et des évaluations des risques professionnels /environnementaux
- Proposer les référentiels, les méthodologies et/ou les outils nécessaires à la mise en œuvre
- Sensibiliser et/ou former les acteurs SSE (direction, responsables et opérationnels, ...)

AU PROGRAMME :

- La réglementation Santé, Sécurité au Travail
- L'évaluation des risques professionnels et le Document Unique
- L'analyse des dysfonctionnements, des incidents, des accidents
- Les notions environnementales
- Méthodes et outils pour la mise en œuvre de mesures de prévention
- Gestion des accidents de travail et maladies professionnelles
- Préparer les actions / modules de formation
- Communication interpersonnelle
- Préparation du dossier technique

PUBLIC :

Salarié(e) dont la mission sera de s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels de l'entreprise

VALIDATION :

Certificat de Qualification Paritaire de la Métallurgie (CQPM) Préventeur santé, sécurité au travail et environnement remis aux lauréats.

Contact

Florence BRUNET - Coordinatrice des stages inter-entreprises
03 81 48 64 30 - florence.brunet@formation-industries-fc.fr

Pôle formation des industries technologiques
4 rue Sophie Germain 25000 BESANCON